GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : privée, non privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, hélévage, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	1 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
	2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
	3 pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
	4 pin rouge	R (PR)
	5 pin gris	R (PG)
	6 thuya (cèdre)	R (T)
	7 pruche	R (PR)
	8 mélèze	R (M)
	(plantation)	R P
Pessière	1 épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réseau	P (E)
—	2 thuya (cèdre)	P (T)
—	3 pruche	P (PR)
—	4 pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
—	5 pin rouge	P (PR)
—	6 pin gris	P (PG)
—	7 sapin et/ou épinette	P (S)
—	(plantation d'épinette blanche)	P (P S)
—	(plantation d'épinette de Norvège)	P (P E)
—	(plantation d'épinette noire)	P (P E)
—	(plantation d'épinette rouge)	P (P E)
Sapinière	1 sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseau	S (S)
—	2 thuya (cèdre)	S (T)
—	3 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
—	4 pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
—	5 pin rouge	S (PR)
—	6 pin gris	S (PG)
—	7 mélèze	S (M)
—	8 pruche	S (PR)
—	(plantation)	S P
Pruchière	1 pruche occupant plus de 75% de la portée réseau	Pr (PR)
—	2 thuya (cèdre)	Pr (T)
—	3 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
—	4 mélèze	Pr (M)
—	5 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
—	6 pin rouge	Pr (PR)
—	7 pin gris	Pr (PG)
—	8 sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
—	(plantation de thuya)	Pr (P T)
Cédrière	1 thuya occupe plus de 75% de la portée réseau	C (T)
—	2 épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
—	3 mélèze	C (M)
—	4 pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
—	5 pin rouge	C (PR)
—	6 pin gris	C (PG)
—	7 pruche	C (PR)
—	8 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
—	(plantation de thuya)	C P T
Prucheraie	1 pruche occupe plus de 75% de la portée réseau	Pr (PR)
—	2 thuya (cèdre)	Pr (T)
—	3 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
—	4 mélèze	Pr (M)
—	5 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
—	6 pin rouge	Pr (PR)
—	7 pin gris	Pr (PG)
—	8 sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
—	(plantation)	Pr P
Mélèzin	1 le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau	M (M)
—	2 thuya (cèdre)	M (T)
—	3 épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
—	4 pin blanc et/ou rouge	M (PB)
—	5 pin rouge	M (PR)
—	6 pin gris	M (PG)
—	7 sapin et/ou épinette blanche	M (S)
—	(plantation de mélèze japonais)	M P J
—	(plantation de mélèze laricin)	M P L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — —	avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — —	avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — —	avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — —	avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Bouleau à bouleaux blancs	avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — —	avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — —	avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — —	avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — —	avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
Bouleau à bouleaux jaunes	avec résineux	FJ (R)	FJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes	avec pin rouge	FT (PR)	FT (PR)
— — — —	avec résineux	FT (R)	FT (R)
Peuplier	avec sapin	PeS	PeS (S)
— — —	avec pin gris	PeG	PeG (PG)
— — —	avec pin blanc	PeB	PeB (PB)
— — —	avec pin rouge	PeR	PeR (PR)
Peuplier faux-tremble	avec épinette noire ou rouge	PeT (E)	PeT (E)
— — —	avec résineux	PeT (R)	PeT (R)
Feuillus d'essences	avec résineux	F (R)	F (R)
Feuillus résineux		R (R)	R (R)
Mélangés à feuillus tolérants		M (F)	M (F) (F)
— — —	sur station humide	M (F)	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— —	d'essences intolérantes	Fi
— —	d'essences tolérantes	Ft
— —	station humide	Fh
— —	station humide	Fh
Bouleau	à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
—	à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier		Pe
—	à peuplier faux-tremble	PeT
—	à feuillus d'essences intolérantes	Ei
—	à feuillus d'essences tolérantes	Et
Plantation d'érable à sucre		Es
— — —	de bouleau jaune	PeBJ
— — —	de peuplier faux-tremble	PeT
— — —	de peuplier hybride	PeH
— — —	de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus commerciale légère
Coupe partielle
Epidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche visibles: ⊖ 15 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis, coupe
Epidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 ans	0-30 ans	10	70-30 (ans)
30 ans	31-60	30	90-30
50 ans	61-80	50	90-50
70 ans	81-90	70	90-70
90 ans	91-120	90	90-90
120	121 et plus	120	120-70
		120	120-90

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	11m	13m	16m	7m	4m
	2	3	4	5	6	
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 20%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6
25%						

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MC NEIL & ASS. (QUÉBEC 615) / SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

FORÊT ÉQUIENNE

Jeune équienne: Peuplement majoritaire des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements majoritaire des tiges entre 31 et 60 ans.
Vieilleuse équienne: Peuplement majoritaire des tiges entre 61 et 90 ans. Autres peuplements majoritaire des tiges entre 91 et 120 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	
Modérée	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Abrupte	91 % et plus	

Supérieure extrémité de pentes > 5 %
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ⊖ 50 m ⊗ — classe de pente — classe d'âge — classe d'origine — classe de densité — classe de hauteur — sous groupe d'essences — groupement d'essences

C3 ⊗ 50 01 — classe de pente — classe d'âge — classe de l'origine — origine — classe de densité — classe de hauteur — type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1988 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/15/89
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 6
Unité de gestion 63-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 09
Bassin hydrographique 2020*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 615*
Municipalité 55 10*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle *
Région écologique 1b*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 610 LE HAUT RICHELIEU*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-12 S.E. / S.O.	31-H-11 S.E. / S.O.	31-H-10 S.E. / S.O.
31-H-5 N.E. / S.E. / N.O. / S.O.	31-H-6 N.E. / S.E. / N.O. / S.O.	31-H-7 N.E. / S.O.
31-H-4 N.E. / N.O.	31-H-3 N.E. / N.O.	31-H-2 N.E. / N.O.

31 H/6 S.E. II